

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC

18 juin 2025

Lors de la séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le mercredi dix-huitième jour de juin deux mille vingt-cinq (18/06/2025) à compter de dix-neuf heures (19 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, étaient présents, les maires suivants :

Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles et préfète;
Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables;
Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
Monsieur Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle;
Madame Rita Dufresne, mairesse de Saint-Roch-de-Mékinac;
Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives;
Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin;
Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban;
Monsieur Michel Tremblay, maire d'Hérrouxville.

Était absente :

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Caroline Clément, préfète et madame Nathalie Groleau, greffière-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La préfète, Caroline Clément, déclare l'ouverture de la séance à 19 h 08.

Adoption de l'ordre du jour

Re 25-06-129

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mai 2025;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2025;
5. Adoption des comptes à payer;
6. Présentation et adoption des états financiers 2024 de la MRC de Mékinac;
7. Correspondance;
8. Fonds Région Ruralité (FRR) :
 - a) Volet 2 - Soutien à la Compétence de développement local et régional des MRC :

- i. Autorisation de signer un avenant pour l'entente sectorielle de développement en environnement et développement durable 2023-2026;
 - b) Volet 2 – Développement territorial
 - i. Avis d'intention de participer à l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2025-2027;
 - ii. Avis d'intention de participer à l'Entente de partenariat territorial CALQ – Mauricie;
 - c) Volet 4 – Vitalisation :
 - i. Recommandations du comité de vitalisation;
- 9. Approbation des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC);
- 10. Autorisation de vendre un terrain dans le parc industriel régional;
- 11. Affectation de surplus au projet d'acquisition d'une benne chauffante;
- 12. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2025-201 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire;
- 13. Autorisation de procéder à un appel d'offres pour l'achat d'une nouvelle camionnette;
- 14. Nomination des auditeurs pour l'année 2025;
- 15. Nomination d'un représentant au conseil d'administration de la SAMBBA;
- 16. Participation au tournoi de golf Mékinac qui se tiendra du Club de golf le Saint-Rémi;
- 17. Achat de calendriers historique d'Appartenance Mauricie;
- 18. Participation au balisage 2025 de la rivière St-Maurice;
- 19. Approbation d'une offre de service pour une plateforme de participation publique;
- 20. Demande d'extension pour le dépôt des rôles d'évaluation 26-27-28;
- 21. Autorisation de signer une entente régionale d'entraide de protection contre l'incendie;
- 22. Varia :
 - a) Avis de conformité du règlement numéro 2025-343 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Adelphe ainsi que du règlement 2025-344 modifiant les plans d'urbanisme;
 - b) Confirmation d'embauche au poste de coordonnateur aux loisirs et à la culture;
 - c) Ouverture d'un poste à combler;
 - d) Requête auprès du gouvernement afin de créer d'une cellule de crise pour faire face à la crise forestière;
 - e) Demande au gouvernement de redistribuer les blocs énergétiques disponibles à TES Mauricie;
 - f) Motion de félicitations aux finissants de l'école secondaire Paul-Le Jeune;
 - g) Réaffectation budgétaire pour les prévisions budgétaires 2025;
- 23. Questions de l'assemblée;
- 24. Levée de l'assemblée.

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mai 2025

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 20 mai 2025 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Re 25-06-130

Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mai 2025.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2025

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 21 mai 2025 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Re 25-06-131

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2025.

Adoption des comptes à payer incluant les dépenses autorisées par délégation

Deux (2) listes de comptes à payer ont été présentées au Conseil des maires.

CONSIDÉRANT les listes de comptes à payer transmis à chacun des membres du conseil des membres du conseil de la MRC pour cette période;

1^{re} liste

M.R.C. DE MÉKINAC

<u>Rémunération des employés (es) (4 semaines)</u>	<u>147 784.46</u>
---	-------------------

<u>Déplacement des employés (es)</u>	<u>4 247.75</u>
---	-----------------

Fournisseurs de biens et services

Telus Québec	435.68
Telus Mobilité	151.33
Hydro-Québec	1 203.07
Xittel télécommunications	670.11
Desjardins frais de paie	208.29
Desjardins assurances collectives	16 510.57
Servitech	11 670.75
Energycycle	198 458.62
Fournitures de bureau Denis	557.68
Boulangerie Germain	458.55
Microgest Informatique	1 126.73
Catapulte Communication	7 267.09

Del Degan Massé et ass	12 359.81
Club de golf le St-Rémi	300.00
Fédération québécoise des municipalités	37 801.80
CTAM	58 852.00
GSC Communication	102.33
PG Solutions	1 612.41
Groupe Conseil Carbone	27 421.54
Visa :	
Registre foncier	12.00
Informatique	298.51
Déplacement	2 456.43
Pièces et accessoires	439.04
Projet cartes à gratter	485.05
Formation	143.72
Seao	13.12
Postes Canada	1 434.35
Remise annuelle	(747.24)

Total fournisseurs : 381 703.34

Programme de rénovation de l'habitat

Service d'aide à l'habitation	2 842.87
-------------------------------	----------

Total Rénovation : 2 842.87

Service développement économique

Chambre de commerce de Mékinac	149.47
Ôze publicité (Mékinac Gourmand)	1 281.98
Marie-Ève Arpin (Livre Miam)	3 075.58

Total SDE : 4 507.03

FLI-FLS

ACCEO -Transphere FLI	100.84
ACCEO -Transphere FLS	86.48
ACCEO -Transphere FLI COVID	55.10
Charcuterie Lignée RR2 - FLS	10 000.00

Total FLI-FLS : 10 242.42

Promotion touristique

Tourisme Maskinongé	9 500.00
Microbrasserie à la Fût	163.84
Oz Design	11 698.71

Total tourisme : 21 362.55

Espace Mékinac

9476-9841 Québec Inc.	67.96
9149-7818 Québec Inc.	3 909.15

Total EM : 3 977.11

Communauté entrepreneuriale de Mékinac

M.S. l'Artisan SENC	229.95
Oh Ballons Créations	318.71
Ôze publicité	74.73

Total CEM : 623.39

Loisirs et culture

Ville de St-Tite	464.50
------------------	--------

Total loisirs-culture : 464.50

Plan de communication

Belitec	143.72
---------	--------

Total Plan de comm : 143.72

Fonds région ruralité volet 2

Quilles & frites (Carte à gratter)	150.00
------------------------------------	--------

Total FRR2 : 150.00

Fonds région ruralité volet 4

Club de ski de fond Le Sillon Inc.	30 000.00
------------------------------------	-----------

Gisèle Béland	4 444.00
Total FRR4 :	<u>34 444.00</u>

Cour municipale

Purolator	107.03
Lambert Therrien Avocats	287.44
Ministre des Finances	44 802.00
Remboursement d'amendes :	
TNO Mékinac	575.00
Ville de St-Tite	10 782.46
Municipalité de Hérouxville	3 496.09
Municipalité de St-Adelphe	1 119.00
Municipalité de St-Séverin	150.00
Municipalité de Lac-aux-Sables	3 207.28
Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban	268.24
Municipalité de Ste-Thècle	940.02
Municipalité de Ste-Anne-de-la-Pérade	5 398.79
Municipalité de Batiscan	380.00
Municipalité de Ste-Geneviève-de-Batiscan	1 399.06
Municipalité de Champlain	604.50
Municipalité de St-Luc-de-Vincennes	1 230.00
Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	16 565.43
Municipalité de St-Narcisse	357.93
Municipalité de St-Prosper	220.00
	<u>91 890.27</u>

Baux de villégiature

Harnois Énergies	96.85
Total Baux :	<u>96.85</u>
Grand total :	<u><u>704 480.26</u></u>

TNO Mékinac

MRC de Mékinac - Enfouissement	1 489.87
MRC de Mékinac - Quote-part	35 765.00
Total TNO :	<u><u>37 254.87</u></u>

Parc Industriel Régional

Hydro-Québec	35.12
--------------	-------

Total PIR : 35.12

2^e liste

M.R.C. DE MÉKINAC

<u>Déplacements des maires (inclus internet - 40 \$ / mois)</u>	<u>1 836.66</u>
--	-----------------

<u>Rémunération des maires</u>	<u>9 913.08</u>
---------------------------------------	-----------------

Fournisseurs de biens et services

Les Entreprises de distribution Denis Samson Inc.	136.50
Fondation québécoise du Cancer	250.00
Direction de la Gestion de l'information foncière	342.00
M.S. l'Artisan	23.00
Carra	404.09
Syndicat régional des employés municipaux du Québec	1 810.48
Ville de St-Tite (vente pour taxes)	356.86
Municipalité de Ste-Thècle (vente pour taxes)	6 197.27
Municipalité de Hérouxville (vente pour taxes)	18 987.08
GSC Communication	103.48
RREMQ	20 157.40
Rivières	37 366.88
Tremblay Bois Mignault Lemay	5 743.01
Sécurité de Francheville	1 149.01
Systèmes de bureautique SBM Inc.	313.88
Petite caisse	1 381.30
Les Entreprises André Baker	2 759.40
Gilles Gauthier	250.00
Centre de service scolaire de l'Énergie (vente pour taxes)	1 118.19
Energycycle	804 153.00
DHC Avocats	5 336.27
Microgest Informatique	747.06

Total Fournisseurs de biens et services: 909 086.16

Programme de rénovation de l'habitat

RénoRégion C04010PRR0157 Trois-Rives	13 324.71
--------------------------------------	-----------

RénoRégion C04010PRR0156 Ste-Thècle	2 192.37
RénoRégion C04010PRR0152 Ste-Thècle	4 892.50

Total Rénovation : 20 409.58

Fond Région Ruralité 2

Fonds de développement économique LaPrade St-Maurice	805.00
Camping Mis-Mek Communautaire	20 405.00
Régie des Incendies du Centre-Mékinac	28 215.00

Total FRR2 : 49 425.00

Fond Région Ruralité 4

Zélia Galerie	266.00
---------------	--------

Total FRR4 : 266.00

Loisirs et culture

Maison des familles de Mékinac	2 020.00
--------------------------------	----------

Total Loisirs-culture : 2 020.00

Communauté entrepreneuriale de Mékinac

Belle à croquer	108.00
-----------------	--------

Total CEM : 108.00

Accueil et Nouveaux arrivants

Grasset Ronaldo Massrou	1 080.00
-------------------------	----------

Total Accueil : 1 080.00

Cour Municipale

Lambert Therrien avocats	2 328.24
Carpentier huissiers	1 103.35
SAAQ	45.68
Remb trop payé 807563043	150.00
Purolator	5.29

Total Cour : 3 632.56

Baux de villégiature

Municipalité de Grandes-Piles	11 900.00
-------------------------------	-----------

Total Baux : 11 900.00

Grand total : 1 009 677.04

TNO Mékinac

MRC Mékinac - enfouissement	1 036.30
-----------------------------	----------

RIVST-M	200.00
---------	--------

Excavation La Tuque Enr	1 207.24
-------------------------	----------

Total TNO : 2 443.54

Nathalie Groleau
Greffière-trésorière

Re 25-06-132

Monsieur Eric Blouin, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser le paiement des comptes figurant sur les listes du 18 juin 2025 totalisant la somme de 1 714 157.30 \$ pour la MRC, 35.12 \$ pour le parc industriel régional et 39 698.41 \$ pour les TNO.

Présentation et adoption des états financiers 2024 de la MRC de Mékinac

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac doit remettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, un rapport financier consolidé avec l'organisme qu'elle contrôle, Énergycycle;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration de Énergycycle a adopté ses états financiers;

CONSIDÉRANT que Madame Joëlle Desaulniers, CPA auditrice, a présenté le rapport financier consolidé de la MRC.

Re 25-06-133

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires et il est résolu d'adopter le rapport financier consolidé 2024 pour la MRC de Mékinac présenté ce jour, par madame Joëlle Desaulniers, CPA auditrice, ainsi que les états financiers s'y rapportant.

Correspondance

La greffière-trésorière fait la lecture de la correspondance suivante :

- La SHQ a mis à notre disposition la somme de 44 100 \$ dans le cadre du programme RenoRegion 2025-2026;
- Accusé réception de notre résolution 25-04-96 concernant le maintien de la gouvernance de proximité et confirme une rencontre avec Hugo Toupin directeur de proximité afin d'échanger sur ce nouveau modèle de proximité et les priorités d'actions pour notre territoire;
- Résolution 2025-05-119 de la municipalité de Lac-aux-Sables concernant le règlement fédéral sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments et une demande d'appui;

Demande d'appui de la Municipalité de Lac-aux-Sables/Règlement fédéral sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments

CONSIDÉRANT la résolution 2025-05-119 de la municipalité de Lac-aux-Sables concernant le règlement fédéral sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments et une demande d'appui;

CONSIDÉRANT le Règlement fédéral sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments(DORS/2008-120);

CONSIDÉRANT que l'interdiction d'utiliser à une vitesse supérieure à 10 km/h un bâtiment à propulsion mécanique ou à propulsion électrique à 30 m ou moins de la rive n'est pas applicable au Québec;

CONSIDÉRANT le rapport du CCE, partie 2;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC de Mékinac est en accord avec la position de la municipalité de Lac-aux-Sables;

Re 25-06-134

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'appuyer la municipalité de Lac-aux-Sables et de demander au gouvernement fédéral de modifier le règlement fédéral sur les restrictions à l'utilisation des bâtiments (DORS/2008-120) afin que l'interdiction d'utiliser à une vitesse supérieure à 10 km/h un bâtiment à propulsion mécanique ou à propulsion électrique à 30 m ou moins de la rive soit applicable au Québec;

- Résolution 2025-06-181 de la municipalité de Ste-Thècle en appui à la Résolution 2025-05-119 de la municipalité de Lac-aux-Sables concernant le règlement fédéral sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments;
- Résolution 25-128 de la MRC Abitibi Ouest concernant le projet de Loi visant à moderniser le régime forestier québécois en appui à la MRC d'Abitibi;
- Résolution de la MRC de D'Autray concernant le manque de cohérence entre les programmes liés à la sécurité civile et la protection du patrimoine bâti;

Appui MRC de D'Autray - manque de cohérence entre les programmes liés à la sécurité civile et la protection du patrimoine bâti

CONSIDÉRANT la résolution CM-2025-06-187 de la MRC de d'Autray concernant le manque de cohérence entre les programmes liés à la sécurité civile et la protection du patrimoine bâti;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac est en accord avec la position de la MRC de D'Autray

Re 25-06-135

Monsieur Eric Blouin, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'appuyer la MRC de D'Autray dans sa demande au gouvernement du Québec de s'assurer que le programme d'indemnisation du ministère de la Sécurité publique soit cohérent avec la volonté affichée de ce même gouvernement de prioriser la préservation du patrimoine bâti.

- RCI de remplace numéro 246-2024-1 visant les opérations cadastrales relatives à l'ouverture d'une rue applicable dans certains secteurs situés sur le territoire de la MRC de Matawinie;
- Remerciement de la municipalité de Hérouxville pour un droit de jeu pour deux personnes au club de golf Saint-Rémi;
- Résolution 2025-06-136 de la municipalité de St-Adelphe, mentionnant que conformément à l'article 9 du RCI relatif À l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac, la municipalité de St-Adelphe désire confier l'application du RCI à ses fonctionnaires municipaux;

Dépôt de la correspondance

Re 25-06-136

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban, propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser le dépôt de la correspondance.

FONDS RÉGION RURALITÉ (FRR)

Volet 2 - Soutien à la Compétence de développement local et régional des MRC : Autorisation de signer un avenant pour l'entente sectorielle de développement en environnement et développement durable 2023-2026

CONSIDÉRANT la résolution 23-10-214 qui autorisait la signature de l'Entente sectorielle en environnement et développement durable en Mauricie 2023-2026 et la participation financière de 10 500 \$ sur une période de trois ans;

CONSIDÉRANT qu'Environnement Mauricie agit à titre de coordonnateur à l'entente;

CONSIDÉRANT qu'Environnement Mauricie demande une prolongation d'un an afin de lui permettre la pleine réalisation de l'entente et des divers projets découlant;

Re 25-06-137

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser Caroline Clément, préfète à signer, pour et au nom de la MRC, un avenant à l'entente sectorielle de développement en environnement et développement durable 2023-2026 afin de prolonger l'entente jusqu'au 31 mars 2027, et ce, sans ajout de somme supplémentaire.

Volet 2 – Développement territorial : Avis d'intention de participer à l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2025-2027

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac participe à des ententes de partenariat régional et en tourisme depuis 2017;

CONSIDÉRANT que la dernière Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme (EPRTNT) 2022-2025 se terminait le 31 mai 2025;

CONSIDÉRANT que 17 projets sur notre territoire ont bénéficié d'une aide financière totalisant 412 150 \$ au cours des trois dernières années;

CONSIDÉRANT que les partenaires expriment leur volonté de mettre en commun leurs efforts et ressources afin de prendre en charge le développement touristique de la région;

CONSIDÉRANT que Tourisme Mauricie est mandataire de l'EPRTNT;

CONSIDÉRANT que le Tourisme Mauricie négocie une bonification au fonds de l'EPRTNT avec le ministère du Tourisme et demande l'appui de la MRC;

CONSIDÉRANT que participation financière de la MRC de Mékinac s'élèverait à 15 750 \$ pour deux ans, soit 2025-2026 et 2026-2027;

Re 25-06-138

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphé propose, et il est résolu à l'unanimité des maires que la MRC de Mékinac de transmettre un avis d'intention à participer à l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2025-2027 au montant de 7 875 \$ par année sur une période de deux ans et d'autoriser madame Caroline Clément, préfète à signer, pour et au nom de la MRC, tout document y afférent dont l'entente EPRTNT.

Volet 2 – Développement territorial : Avis d'intention de participer à l'Entente de partenariat territorial CALQ – Mauricie

CONSIDÉRANT que l'entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Mauricie en Culture est venue à échéance le 31 mars 2025;

CONSIDÉRANT que le CALQ souhaite renouveler l'entente de partenariat territorial avec la Mauricie, afin de contribuer à l'essor culturel de la région par la création et la diffusion de projets artistiques;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC de Mékinac croit au potentiel des artistes, écrivains et organismes culturels qui accentuent le sentiment d'appartenance et de fierté du territoire;

Re 25-06-139

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de transmettre un avis d'intention confirmant la participation de la MRC de Mékinac à l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Mauricie en culture 2025-2028, pour un engagement financier de 15 000 \$ par année, sur une période de trois ans et ce, conditionnellement à ce que les sommes investies par la MRC dans le cadre de l'entente soient réinvesties sur le territoire de la MRC de Mékinac. À défaut du respect de cette condition, les sommes devront être remboursées à la MRC.

Volet 4 – Vitalisation : Recommandations du comité de vitalisation

CONSIDÉRANT les recommandations du comité vitalisation du FRR – Volet 4, relatives aux investissements dans le cadre de l'entente concernant le Fonds Régions et Ruralité, volet

4 - soutien à la vitalisation (FRR - volet 4) et suivant les règles de fonctionnement du comité établies;

Re 25-06-140

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'entériner les décisions du comité de vitalisation pour les dossiers suivants :

FRRV4-25-16 – Pochette d'accueil, AGA de St-Tite : 2 645 \$, 22% du projet sous conditions;

FRRV4-25-17 – Village Relais Ste-Thècle, Municipalité de Ste-Thècle : 100 000, 58% du projet;

FRRV4-25-18 – Amélioration des conditions de travail et valorisation des services du SIT de St-Tite, SIT-Mauricie : 41 935 \$ 59% du projet;

FRRV4-25-19 – Support de déploiement de Tête première, Tête Première : 8 050, 87% du projet;

Comité d'investissement commun (CIC) : approbation des recommandations

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'investissement commun, relativement aux investissements dans les entreprises de Mékinac dans le cadre de la politique d'investissement FLI/FLS et de la politique FRR – Volet 2 entreprises privées;

CONSIDÉRANT que les fonds d'investissement sont disponibles pour les affectations proposées;

Re 25-06-141

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'entériner les décisions du CIC pour le dossier suivant :

Ferme apicole Mékinac inc.

FLI : 7 500\$

FLS : 7 500\$

FRR-volet 2 entreprises privées: 15 000\$

Autorisation de vendre un terrain dans le parc industriel régional

CONSIDÉRANT que l'entreprise Xylo-Carbone inc., située dans le parc industriel régional a un projet d'expansion de grande envergure;

CONSIDÉRANT que, pour réaliser ce projet l'entreprise a besoin de terrain additionnel contiguë à son usine;

CONSIDÉRANT qu'une portion d'environ 31 400 m² du lot 4 400 229, situé dans le parc industriel régional, pourrait être vendue à l'entreprise, sous certaines conditions;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac détient une autorisation de la CPTAQ permettant l'implantation d'usages liés à la transformation de produits agricoles ou forestiers sur cette portion du lot;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de cette démarche, la MRC doit également reprendre possession de l'emprise du chemin traversant actuellement la propriété de Xylo-Carbone inc.;

CONSIDÉRANT que la vente sera conditionnelle à la concrétisation du projet d'expansion, à défaut de quoi elle sera annulée;

CONSIDÉRANT que la MRC fixe le prix de vente à 0.96 \$/m² conformément à la Loi sur les immeubles industriels municipaux;

Re 25-06-142

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser la direction générale à préparer et à signer une offre de vente à Xylo-Carbone inc. selon les modalités mentionnées ci-dessus.

Affectation de surplus au projet d'acquisition d'une benne chauffante

CONSIDÉRANT que dans le cadre d'une demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité – Volet 4 « Soutien à la coopération intermunicipale », la MRC a obtenu une contribution financière de 62 073 \$ visant l'acquisition d'une benne chauffante ainsi que la mise en place d'une entente intermunicipale pour l'utilisation d'équipements à vocation régionale;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 23-11-290 qui autorisait l'achat d'une benne chauffante à vis au coût de 84 469 \$ avant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que la dépense excède le revenu et qu'il y a lieu d'affecter du revenu pour compenser l'écart;

Re 25-06-143

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'affecter une somme de 26 608.89 \$ au fonds cumulé de la partie 1 afin de compléter le financement de la benne chauffante.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2025-201 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire

Madame Rita Dufresne, mairesse de Saint-Roch-de-Mékinac, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 2025-201 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire. Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Autorisation de procéder à un appel d'offres pour l'achat d'une nouvelle camionnette

CONSIDÉRANT que le pickup Ford F-150 de la MRC a plus de 14 ans et qu'il n'est plus sécuritaire en raison de la corrosion avancée du châssis;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de le remplacer;

Re 25-06-144 Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser monsieur Éric Piché, aménagiste adjoint à procéder à un appel d'offres pour l'achat d'une nouvelle camionnette 4x4.

Nomination des auditeurs pour l'année 2025

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer les auditeurs pour l'année 2025;

Re 25-06-145 Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de nommer la firme Desaulniers, Gélinas et Lanouette, à titre d'auditeurs de la MRC de Mékinac pour l'année 2025.

Nomination d'un représentant au conseil d'administration de la SAMBBA

CONSIDÉRANT que monsieur Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle, a des obligations qui l'oblige à quitter le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de le remplacer;

Re 25-06-146 Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de nommer monsieur Michel Tremblay, maire d'Hérouxville représentant de la MRC au conseil d'administration de la SAMBBA et monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables à titre de substitut.

Participation au tournoi de golf Mékinac

CONSIDÉRANT que l'Omnium de golf annuel de Mékinac se tiendra le 27 août prochain;

CONSIDÉRANT que la MRC conjointement avec Desjardins est partenaire de l'évènement;;

Re 25-06-147 Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de procéder à la l'achat de deux forfaits quatuor au coût de 400 \$ chacun.

Achat de calendriers historique d'Appartenance Mauricie

CONSIDÉRANT la présentation d'Appartenance Mauricie concernant les calendriers historiques pour 2026 ayant pour thème « L'histoire de la Mauricie »;

CONSIDÉRANT la demande de financement par l'achat de calendriers;

Re 25-06-148 Madame Rita Dufresne, mairesse de Saint-Roch-de-Mékinac propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'acheter 25 calendriers au coût de 10 \$ chacun pour un montant total de 250 \$.

Participation au balisage 2025 de la rivière St-Maurice

CONSIDÉRANT que pour l'année 2025, les partenaires (Ville de Shawinigan-Ville de La Tuque- MRC de Mékinac) doivent injecter un montant de 21 725 \$ avant les taxes applicables pour baliser la rivière St-Maurice, de Grand-Mère jusqu'au pied des rapides Manigances;

CONSIDÉRANT que la Sûreté du Québec nous recommande de baliser le passage des rapides Manigances afin d'éviter des accidents dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que le coût supplémentaire pour ces 200 mètres supplémentaires est de 6 325 \$ avant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac souhaite renouveler sa participation à l'entente de mise en œuvre du projet de balisage de la rivière St-Maurice pour une période d'une année;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assumer une partie de l'assurance de responsabilité civile de la Corporation de développement de la rivière St-Maurice ainsi que les coûts liés aux états financiers annuels qui totalisent environ 8 000 \$;

Re 25-06-149

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser verser un montant de 10 500 \$, représentant la part de la MRC de Mékinac, pour le balisage et l'assurance responsabilité civile à la Corporation de développement de la rivière St-Maurice, et ce, à même le Fonds Régions Ruralité – Volet 2, conditionnellement à la participation financière de la Ville de Shawinigan et de la Ville de La Tuque.

Approbation d'une offre de service pour une plateforme de participation publique

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac souhaite se doter de mécanismes de consultations publiques fondés sur une démocratie participative;

CONSIDÉRANT que Cocoriko offre une plateforme tout indiquée pour nos exercices de consultations et de concertation avec les citoyens, et ce, en vue d'engager une conversation dynamique, pertinente et constructives sur notre plan climat et sur la mise à jour de notre schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Cocoriko;

Re 25-06-150

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'accepter l'offre de service de Cocoriko pour un montant total de 30 600 \$ excluant les taxes applicables prélevés à même le surplus et le plan climat.

Demande d'extension pour le dépôt des rôles d'évaluation 26-27-28

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'allouer un délai supplémentaire, pour le dépôt du rôle d'évaluation de certaines municipalités;

CONSIDÉRANT que ce report n'engendre aucune conséquence aux municipalités concernées, soit : Sainte-Thècle, Lac-aux-Sables et Grandes-Piles;

Re 25-06-151

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'aviser le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que le rôle d'évaluation des municipalités de Sainte-Thècle, Lac-aux-Sables et Grandes-Piles seront déposés au plus tard le 1^{er} novembre 2025.

Autorisation de signer une entente régionale d'entraide de protection contre l'incendie

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'organiser un service d'entraide et de protection contre les incendies sur le territoire de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la loi autorise une telle organisation en commun en vertu des articles 569 du code municipal et 468 de la loi sur les cités et villes;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 33 de la loi sur la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prévoir l'acheminement des ressources sur les lieux d'un sinistre tel que prévu dans le schéma de couverture de risques de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que les services de sécurité incendie, sur le territoire de la MRC de Mékinac, ne disposent pas toujours des ressources humaines et matérielles nécessaires pour une intervention, tel que prévu dans les plans de mise en œuvre, découlant du schéma de couverture de risque de chacune des municipalités ou régies de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de définir l'entraide selon les besoins de chacune des municipalités ou régies lors d'un sinistre;

CONSIDÉRANT que selon les paramètres de la loi sur l'organisation territoriale, la MRC de Mékinac agit comme une municipalité sur les territoires non organisés (TNO) et qu'il y a lieu de les inclure à la présente entente;

Re 25-06-152

Monsieur Eric Blouin, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser Caroline Clément préfète et Nathalie Groleau directrice générale à signer l'entente régionale d'entraide de protection contre les incendies et ce, à titre des territoires non organisés.

Avis de conformité des règlements de Saint-Adelphe

CONSIDÉRANT le schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale de comté de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Adelphe a transmis à la MRC, pour approbation, comme prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) les règlements suivants :

- 2025-343 modifiant le règlement de zonage 2009-253 visant à modifier la configuration de certaines zones
- 2025-344 modifiant le plan d'urbanisme numéro 2009-252 visant à modifier les affectations du territoire.

Re 25-06-153

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires que le Conseil de la MRC de Mékinac approuve les règlements suivants :

- 2025-343 modifiant le règlement de zonage 2009-253 visant à modifier la configuration de certaines zones

- 2025-344 modifiant le *plan d'urbanisme numéro 2009-252 visant à modifier les affectations du territoire.*

et autorise la greffière-trésorière, madame Nathalie Groleau, à délivrer un certificat de conformité.

Confirmation d'embauche au poste de coordonnateur aux loisirs et à la culture

CONSIDÉRANT la résolution 25-05-107 autorisant la MRC à afficher un poste de coordonnateur loisirs et culture;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

CONSIDÉRANT que madame Laetitia Pantano occupe actuellement un poste de stagiaire au sein de la MRC en loisir, culture et tourisme et qu'elle seconde présentement la coordonnatrice en communication loisirs et culture;

Re 25-06-154

Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires :

- de confirmer l'embauche de Laetitia Pantano au poste de coordonnatrice loisirs et culture, avec une entrée en fonction prévue dès qu'elle aura complété son stage et ce, aux conditions déjà établies dans la convention collective;
- de nommer Laetitia Pantano afin de représenter la MRC au sein des comités où siégeait Véronique Perron et de nommer la directrice du développement économique comme substitut.

Ouverture d'un poste à combler

CONSIDÉRANT les récents mouvements de personnels et les nouveaux postes créés;

Re 25-06-155

Madame Rita Dufresne, mairesse de Saint-Roch-de-Mékinac propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser Mikael Boucher à procéder à l'affichage de poste en cas de vacance de poste.

Requête auprès du gouvernement afin de créer d'une cellule de crise pour faire face à la crise forestière

CONSIDÉRANT que le Groupe Rétabec a annoncé, le 4 juin dernier, l'interruption de ses opérations forestières;

CONSIDÉRANT que cette décision entraîne des conséquences économiques majeures pour la région, affectant particulièrement de nombreux travailleurs et leurs familles;

CONSIDÉRANT que l'industrie forestière représente un moteur économique de premier plan pour notre territoire;

CONSIDÉRANT que les retombées du secteur forestier en termes d'emploi, tant direct qu'indirect, ainsi que financières sont essentielles pour le maintien de notre économie;

CONSIDÉRANT que la situation actuelle s'inscrit dans un contexte plus large de crise forestière, menaçant la stabilité de l'industrie, l'économie locale et la vitalité des milieux ruraux;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac juge essentielle une intervention rapide, concertée et structurée du gouvernement pour faire face à cette situation;

Re 25-06-156

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adresser une requête officielle au gouvernement du Québec afin qu'il mette en place une cellule de crise pour répondre de manière urgente et coordonnée à la crise forestière actuelle.

Que cette résolution soit transmise à M. François Legault, premier ministre, à Mme Christine Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Mme Maïté Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, M. Éric Girard, ministre des Finances, Mme Sonia Lebel, députée de Champlain et présidente du Conseil du trésor et Mme Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette - Saint-Maurice.

Demande au gouvernement de redistribuer les blocs énergétiques disponibles à TESMauricie H2 inc.

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a été informée, en novembre 2023, du projet de développement d'une usine d'hydrogène vert porté par TES Canada, incluant un important parc éolien prévu sur les territoires des MRC de Mékinac et Des Chenaux;

CONSIDÉRANT que, selon les promoteurs du projet, ainsi que les intervenants gouvernementaux, ce projet de production d'hydrogène vert vise à contribuer activement à la décarbonation du Québec;

CONSIDÉRANT que les représentants de la MRC de Mékinac ne disposent pas de l'expertise nécessaire pour évaluer la pertinence énergétique du projet, mais en reconnaissent la portée économique majeure pour la région;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a attribué, au fil des dernières années, des blocs d'énergie à des projets ayant peu de chances de se concrétiser;

CONSIDÉRANT que TESMauricie H2 inc. s'est vu attribuer un bloc énergétique de 150 MW pour un projet qui en requiert 500 MW;

Re 25-06-157

Monsieur Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires :

- de demander à Mme Christine Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie de revoir la répartition des blocs énergétiques disponibles afin d'en attribuer à TESMauricie H2 inc. dans le cadre du Projet Mauricie;
- de transmettre la présente résolution à Mme Christine Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, à M. Jean Boulet, ministre responsable de la Mauricie ainsi qu'à Mme Sonia Lebel, députée de Champlain.

Motion de félicitations adressée aux élèves de l'École secondaire Paul-Le Jeune – Lauréats et finalistes du Gala Jeun'As 2025

CONSIDÉRANT que le 4 juin dernier s'est tenu le Gala Jeun'As, visant à reconnaître et à mettre en valeur l'engagement, la persévérance et l'excellence des élèves de l'École secondaire Paul-Le Jeune;

Considérant que plusieurs élèves se sont distingués par leurs réalisations exceptionnelles, tant sur le plan scolaire que dans les domaines sportifs, culturels et communautaires;

Considérant que les lauréats et finalistes de ce gala représentent une source de fierté pour leur école, leurs familles, ainsi que pour l'ensemble de notre communauté;

Re 25-06-158

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adresser ses plus sincères félicitations à tous les lauréats et finalistes du Gala Jeun'As 2025 pour leur engagement, leur détermination et leur réussite;

Que cette réussite soit soulignée comme un exemple inspirant pour l'ensemble des jeunes de notre région;

Que copie de la présente motion soit transmise à la direction de l'École secondaire Paul-Le Jeune afin qu'elle en fasse part aux élèves concernés.

Réaffectation budgétaire pour les prévisions budgétaires 2025

CONSIDÉRANT la résolution numéro 24-11-231 qui adopte les prévisions financières 2025 de la partie 1;

CONSIDÉRANT qu'une somme de 1 329 809 \$ a été affectée au surplus afin de couvrir une partie des frais des activités d'investissement;

CONSIDÉRANT que les dépenses d'investissement n'auront pas lieu en 2025;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de libérer une portion des surplus engagés;

Re 25-06-159

Monsieur Michel Tremblay, maire d'Hérouxville propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de réduire la dépense des activités d'investissement de 500 000 \$ et de libérer en conséquence, la somme équivalente du surplus affecté.

Questions de l'assemblée

Environ une vingtaine de personnes sont présentes et questionnent le conseil.

Levée de l'assemblée

Re 25-06-160

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de lever la séance.

Préfète

Greffière-trésorière